



contrat *vert & bleu* roannais

LETTRE D'INFORMATION N° 3 – 1^{er} Semestre 2020

EDITO

« Les bouleversements que nous vivons actuellement sont intimement liés à l'impact de l'activité humaine et de nos modes de consommation sur l'Environnement. Cela renforce notre détermination à agir à l'échelle de notre territoire pour préserver la Biodiversité et les écosystèmes qui la supportent. La lettre d'info n°3 est consacrée aux actions mises en œuvre par la Conseil Départemental de la Loire pour aller dans ce sens.

Par ailleurs, 2020 sera une année charnière pour le Contrat Vert et Bleu Roannais. Nous allons en effet réaliser le bilan à mi-parcours afin d'optimiser la réalisation des actions et de valoriser au mieux les financements publics associés.

Les maires seront une fois de plus des partenaires essentiels pour la mise en œuvre de ces projets.»

Le Président de Roannais
Agglomération

Le Président de Charlieu
Belmont Communauté

Le Président de la
Communauté de Communes
du Pays d'Urfé

Restaurer les continuités écologiques : L'engagement du Conseil Départemental de la Loire

Les continuités écologiques

Les continuités écologiques regroupent deux éléments essentiels de nos paysages :

- **Les réservoirs de biodiversité** : des espaces dans lesquels les espèces effectuent leur cycle de vie (forêts, mares, gravières, landes...)
- **Les corridors écologiques** : les voies de déplacements utilisées par la faune et la flore. Ils relient les réservoirs de biodiversité entre eux (cours d'eau, haies...).

L'ensemble des continuités écologiques d'un territoire compose **la trame verte et bleue**.

De sa naissance jusqu'à sa mort, chaque être vivant doit accomplir plusieurs phases qui composent son cycle de vie. Certaines espèces réalisent tout leur cycle dans le même habitat, d'autres utilisent plusieurs milieux, terrestres ou aquatiques.

Si la connexion entre ces différents lieux est rompue, les échanges génétiques ne peuvent plus avoir lieu, entraînant le déclin de l'espèce.

La préservation de la trame verte et bleue vise à favoriser le bon fonctionnement des écosystèmes afin de protéger l'ensemble des espèces qui y vivent.

Agir en faveur des continuités écologiques

Nos modes de vie en évolution ont perturbé les écosystèmes. Les continuités écologiques ont été altérées par l'urbanisation, le développement des infrastructures, l'intensification du trafic routier et la maîtrise des cours d'eau. **Ces barrières entravent le déplacement des espèces, entraînant notamment des collisions sur le réseau routier.**

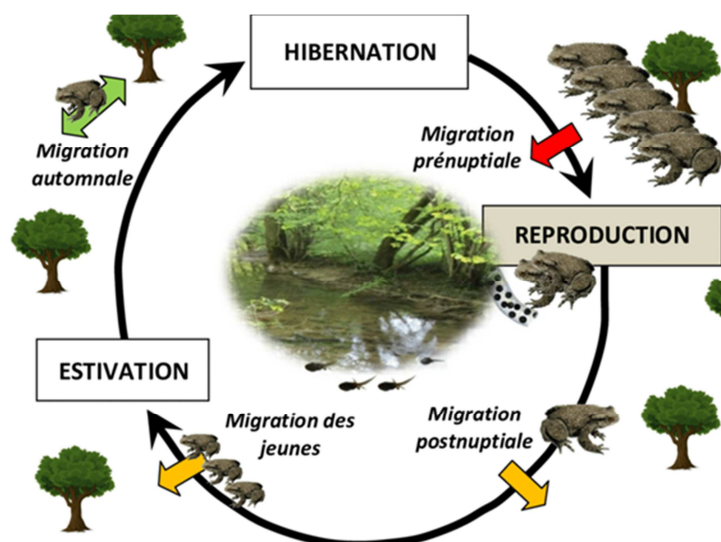
Le Conseil Départemental de Loire, conscient de ces problématiques, s'est fortement impliqué dans la restauration de ces continuités au travers du CVB Roannais. Il agit également au quotidien, dans la gestion de ses ouvrages.

En 2019, deux ouvrages destinés à renforcer la transparence du réseau routier et à restaurer les continuités terrestres et piscicoles ont été réalisés dans le cadre du CVB Roannais.

Loire
LE DÉPARTEMENT



Un crapauduc, chemin de vie pour les amphibiens à Renaison



Source : Plan opérationnel de sauvegarde des crapauds communs (*Bufo bufo*) et autres amphibiens du Val-Suzon - David Beaune

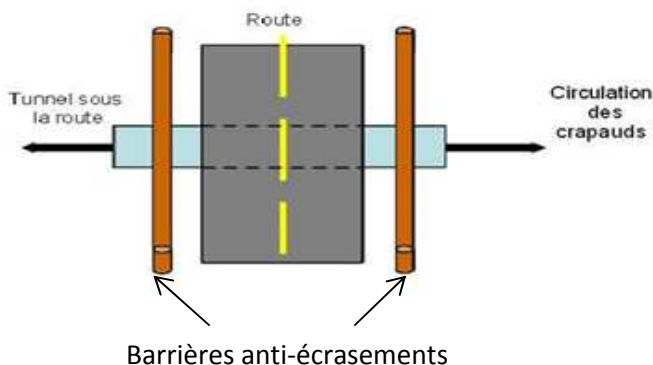
Depuis 2005, le barrage de la Tâche (Renaison) est suivi par la LPO, Madeleine Environnement et l'ARPN. En effet, chaque année une population importante d'amphibiens est écrasée lors de la migration, sur un linéaire de 450 m (RD41) en amont de la retenue du barrage.

Pour remédier à cela, le Conseil Départemental de la Loire en collaboration avec ces associations installe début mars 45 seaux et des filets le long du linéaire afin de collecter et de faire traverser quotidiennement les amphibiens utilisant ce corridor.

En 2019, le Conseil Départemental programme des travaux ambitieux sur le site.

L'aménagement choisi garantit à la fois la restauration du corridor écologique et la protection de la ressource en eau potable. Le site se situe en effet dans le périmètre de protection des captages du Rouchain.

Une tranchée permet de diriger les amphibiens vers 3 passages sous la route, leur permettant de traverser en toute sécurité. Une canalisation récupère quant à elle les eaux de pluie et de ruissellement afin de les déverser en aval du barrage.



Passage à faune sauvage, la perméabilité écologique rétablie à Briennon

L'objectif était de restaurer les continuités aquatiques et terrestres existantes impactées par la RD 43 au nord du lieu-dit « Maltaverne » à Briennon. Les travaux ont consisté à remplacer une buse métallique par un cadre en béton de plus grande ouverture, et à réaliser une banquette béton de 1 m pour la petite faune terrestre.

Suite aux travaux, des traces de passage de la faune ont rapidement été observées, attestant de leur efficacité.

Ces actions ont été financées par l'Agence de l'Eau, le Département de la Loire et l'Union Européenne au travers des fonds FEDER.



Des questions, des remarques ? N'hésitez pas à nous joindre !
 Noémie PERIGAUD, Coordinatrice du CVB Roannais
 Tél : 04 26 24 90 99 – mail : nperigaud@roannais-agglomeration.fr